

PATINAGE DE VITESSE CANADA

BULLETIN DE COMPÉTITIONS 2016-2017

Bulletin No 2016.01

Juillet 2016



Table des matières

| | |
|--|----|
| Généralités | 3 |
| Championnats courte piste de l'Ouest du Canada (18 - 19 mars 2017- Saskatoon SK) / Championnats courte piste de l'Est du Canada (25-26 mars 2017 - Ottawa ON)..... | 6 |
| Championnats canadiens longue piste par catégorie d'âge (4-5 février 2017 – Edmonton)..... | 13 |
| Appendice A – Composition des courses | 17 |
| Appendice B – Matrices..... | 24 |
| Appendice C – Championnats canadiens longue piste par catégorie d'âge..... | 25 |
| Appendice D – Points finaux – Championnats de courte et de longue piste | 26 |
| Appendice E – Survol des objectifs de développement associés aux Championnats courte piste de l'Ouest et de l'Est du Canada et aux Championnats canadiens longue piste par catégorie d'âge | 27 |
| Appendice F – Meilleures pratiques pour le 200m - poursuite..... | 29 |
| Appendice G – Meilleures pratiques pour le départ en groupe 3000m et 5000m..... | 30 |

Bulletins de compétitions

Le Bulletin de compétitions représente le package technique pour les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada ainsi que les Championnats canadiens longue piste par catégories. Le Comité de développement de compétitions (CDC) de Patinage de vitesse Canada est responsable des règlements et régulations qui gouvernent ces compétitions.

CDC se réserve le droit de modifier ou de remplacer les lignes directrices indiquées ici si surviennent des circonstances exceptionnelles et à condition que ces changements soient clairement dans l'intérêt du développement à long terme des participants et du sport. Dans de telles situations, les organisateurs de compétitions, les patineurs, les entraîneurs, les officiels, les associations provinciales et les centres d'entraînement seront immédiatement informés de toute modification.

GÉNÉRALITÉS

Le présent Bulletin définit les règles techniques, la structure et le format des compétitions et les critères d'admissibilité spécifiques pour les événements suivants :

- Championnats canadiens de courte piste de l'Ouest et les les Championnats courte piste de l'Est du Canada
- Championnats canadiens de longue piste par catégorie d'âge

Sanction

- Tous les événements énumérés seront sanctionnés en tant que championnats de PVC et seront organisés conformément à toutes les politiques, règles et procédures de PVC.
- À moins que clairement indiqué différemment dans ce bulletin, les règles de PVC concernant les courses s'appliqueront et, le cas échéant, celles de l'ISU.
- Les programmes et les formulaires d'inscription des compétitions sanctionnées par PVC doivent porter la mention « Sanctionné par Patinage de vitesse Canada ».
- Les participants à toutes les compétitions visées par le présent Bulletin doivent être des membres en règle de Patinage de vitesse Canada selon les règlements généraux de l'organisation et être inscrits à titre de patineurs d'élite.

Exigence du site de compétition

- Une glace de dimensions internationales (30 m x 60 m) est souhaitée pour les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada. Une piste standard de la LNH (26m x 60m) peut toutefois aussi être jugée convenable pour les Championnats de l'Est et de l'Ouest du Canada.
- Toutes les installations doivent répondre aux lignes directrices de sécurité PVC.

Annonces

Les annonces doivent être transmises par courriel au siège social de PVC au moins 60 jours avant le début du championnat aux fins d'approbation.

L'annonce et le formulaire d'inscription des championnats de PVC seront également disponibles sur le site Internet de PVC et distribués par courrier électronique à toutes les associations provinciales et centres d'entraînement au moins 45 jours avant l'événement.

Inscriptions

Inscriptions préliminaires - 19 jours avant

- Les formulaires d'inscription préliminaire de l'association provinciale sont reçus par PVC. Ils incluent toute l'information du patineur **admissible** (nom, genre, no de PVC, date de naissance, catégorie d'âge, club/association provinciale).
- Les patineurs admissibles sont définis comme un patineur qui a réussi les exigences d'inscription et **qui vise accepter une place dans l'équipe de l'association provinciale s'ils sont choisis par leur association provinciale**. Une association provinciale peut imposer des critères supplémentaires d'admissibilité à ses patineurs.
- Les inscriptions préliminaires n'exigent pas de temps de classement.

- PVC envoie les inscriptions préliminaires au responsable des inscriptions / coordonnateur de la compétition pour la vérification de l'admissibilité et l'inscription dans le logiciel de compétitions (Meet manager).
- On demande aux associations provinciales qui savent avant la date limite de l'inscription préliminaire qu'elles auront des places disponibles d'aviser PVC de la libération de ces places le plus vite possible.
- Les formulaires seront envoyés aux associations provinciales et seront disponibles dans le site Internet de PVC.

Les inscriptions préliminaires doivent être transmises au siège social de PVC au plus tard aux dates suivantes:

- **16 janvier 2017** - Championnat canadien longue piste par catégorie d'âge (4-5 février 2017)
- **27 février 2017** - Championnats courte piste de l'Ouest du Canada (18-19 mars 2017)
- **6 mars 2017** - Championnats courte piste de l'Est du Canada (25-26 mars 2017)

Avis – 14 jours avant

- Lorsque le formulaire d'inscription préliminaire indique qu'une association provinciale n'utilisera pas toutes ses places garanties, les places non utilisées doivent être allouées selon l'ordre de la liste de classement de l'association provinciale jusqu'à ce que toutes les places soient occupées. Les associations provinciales seront informées de la disponibilité de places additionnelles au moins 14 jours avant le début de la compétition.

Inscriptions finales- 10 jours avant

- Les inscriptions finales doivent être confirmées et envoyées au siège social de PVC sur le formulaire d'inscription de l'association provinciale.
- Elles incluent toute l'information du patineur qualifié et confirmé incluant toute l'information personnelle ci-dessus **et tous les temps de classement exigés.**

Les inscriptions finales doivent être transmises au siège social de PVC au plus tard aux dates suivantes:

- **25 janvier 2017** - Championnat canadien longue piste par catégorie d'âge
- **8 mars 2017** - Championnats courte piste de l'Ouest du Canada
- **15 mars 2017** - Championnats courte piste de l'Est du Canada

TOUS LES TEMPS DE CLASSEMENT DOIVENT AVOIR ÉTÉ PATINÉS SUR LA PISTE DE 100M POUR LES CHAMPIONNATS COURTE PISTE DE L'OUEST ET DE L'EST DU CANADA

Les exigences en matière de citoyenneté sont précisées dans la règle 109 de la constitution et du règlement général de l'ISU 2014.

Équipement du patineur

Tous les patineurs sont responsables de porter tout l'équipement requis par la règle D3-100 du livre Rouge PVC. L'association provinciale et les patineurs ont la responsabilité conjointe de s'assurer que tout l'équipement respecte les exigences minimales. Tous compétiteurs à qui leur manque l'une ou l'autre des pièces d'équipement requises seront pénalisés/disqualifiés.

Médical

Les directives et exigences médicales minimales définies dans D5-100 et D5-200 du Livre rouge de PVC doivent être respectées. L'arbitre en chef a la responsabilité de s'assurer du respect des règles.

Séances d'entraînement

Une séance d'entraînement sera mise à la disposition de tous les participants le jour avant la compétition selon les indications de l'annonce officielle. Les exigences médicales pour la compétition doivent être respectées pendant les sessions officielles d'entraînement.

Entraîneurs

L'association provinciale aura la permission d'accréditer un maximum de quatre entraîneurs et d'un chef d'équipe. Les entraîneurs doivent détenir un des niveaux de certification en patinage de vitesse suivants (selon B5-1000 du Livre rouge de PVC):

- Introduction à la Compétition
- Compétition-Développement
- Niveau 4/5

Les exceptions sont définies dans la section B5-1004 du Livre rouge de PVC.

CHAMPIONNATS COURTE PISTE DE L'OUEST DU CANADA (18-19 MARS 2017 –SASKATOON, SK)

CHAMPIONNATS COURTE PISTE DE L'EST DU CANADA (25-26 MARS 2017 – OTTAWA, ON)

Les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada sont conçus comme le point culminant de la préparation des athlètes pour les patineurs au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner*. Ces championnats constituent des compétitions de fin de saison pertinentes, de haute visibilité et adaptées au développement des participants, en plus d'être une source de motivation et de possibilités de reconnaissance pour les meilleurs patineurs en développement au Canada. Il s'agit en outre de leur principale introduction aux compétitions nationales où les patineurs représentent leur association provinciale en compétition.

Les épreuves disputées aux Championnats courte piste de l'Ouest et aux Championnats courte piste de l'Est du Canada visent à fournir un milieu favorable à l'apprentissage et qui appuie les objectifs pour les patineurs au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner*.

Admissibilité

1. Chaque association provinciale pourra inscrire un minimum de deux et un maximum de cinq patineurs par catégorie d'âge.

Les patineurs qui participent aux Sélections juniors #2 ne sont pas admissibles aux Championnats courte piste de l'Ouest et Championnats courte piste de l'Est du Canada.

2. Les inscriptions additionnelles dans chaque catégorie seront déterminées par l'association provinciale en fonction des places réservées jusqu'à ce que soit atteint le nombre maximum d'inscriptions par catégorie.

Nombre maximum d'inscriptions par catégorie d'âge

| Catégorie d'âge | Garçons | Filles |
|--------------------------------|----------------|---------------|
| Garçons 12 ans / Filles 11 ans | 16 | 16 |
| Garçons 13 ans / Filles 12 ans | 16 | 16 |
| Garçons 14 ans / Filles 13 ans | 16 | 16 |
| Garçons 15 ans / Filles 14 ans | 16 | 16 |

Places méritées pour les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada 2017

Les places méritées seront accordées en ordre séquentiel en fonction du classement de l'association provinciale jusqu'à ce que soit atteint le nombre maximum de patineurs par catégorie d'âge.

La priorité pour les places additionnelles a été déterminée en fonction de la participation et de la performance d'ensemble des associations provinciales aux Championnats courte piste de l'Ouest et aux Championnats courte piste de l'Est du Canada 2016.

Les points totaux remportés par les deux meilleurs patineurs et les deux meilleures patineuses de chaque catégorie d'âge ainsi que la meilleure performance de relai de chaque catégorie d'âge aux Championnats courte piste de l'Ouest et aux Championnats courte piste de l'Est du Canada 2016 ont servi à déterminer l'ordre de priorité des associations provinciales pour la distribution des places additionnelles.

Les associations provinciales ont mérité les places suivantes pour les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada 2017 :

| Est | Nombre minimum d'athlètes | Places méritées | Ouest | Nombre minimum d'athlètes | Places méritées |
|----------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------|---------------------------|-----------------|
| 1. Québec | 2 | 1 | 1. Alberta | 2 | 1 |
| 2. Ontario | 2 | 1 | 2. Colombie-Britannique | 2 | 1 |
| 3. Nouveau-Brunswick | 2 | | 3. Saskatchewan | 2 | 1 |
| 4. Île-du-Prince-Édouard | 2 | | 4. Territoires du Nord-Ouest | 2 | 1 |
| 5. Nouvelle-Écosse | 2 | | 5. Manitoba | 2 | |
| 6. Nunavut | 2 | | 6. Yukon | 2 | |
| 7. Terre-Neuve-et-Labrador | 2 | | | | |

Épreuves

Les épreuves suivantes seront disputées lors des Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada.

| Catégorie d'âge | Distances | Patineurs sur la ligne |
|---|--------------------------------|------------------------|
| Garçons 12 et 13 ans / Filles 11 et 12 ans | 200m – poursuite qualification | 1 par côté |
| | 200m – Départ de groupe finale | 4 |
| | 400m | 4 |
| | 2500m | 6 |
| | 2000m - course aux points | 8 |
| | 3000m – relais | 4 |
| Garçons 14 et 15 ans / Filles 13 et 14 ans | 200m – Poursuite qualification | 1 par côté |
| | 200m – Départ de groupe finale | 3 |
| | 400m | 4 |
| | 1500m | 6 |
| | 3000m - course aux points | 8 |
| | 3000m - relais | 4 |

Programme

Les Championnats courte piste de l'Ouest et les Championnats courte piste de l'Est du Canada se dérouleront sur une période de deux jours.

| | Garçons 12 et 13 ans Filles 11 et 12 ans | Garçons 14 et 15 ans Filles 13 et 14 ans |
|---------------|---|---|
| Jour 1 | 1500m 200m – poursuite 200m départ de groupe finales 1500m finales Relais - épreuves éliminatoires (le temps le permet) | 1500m 200m – poursuite 200m départ de groupe finales 1500m finales Relais - épreuves éliminatoires (le temps le permet) |
| Jour 2 | 400m 2000m - course aux points Relais - finales | 400m 3000m - course aux points Relais - finales |

Les détails concernant l'attribution des points sont indiqués dans l'appendice D, tandis que l'information sur la structure des tours et la composition des épreuves éliminatoires se trouvent dans l'appendice A.

Placement

Les participants à toutes les épreuves de 200m - poursuite, de 400m et de 1500m seront placés individuellement selon leur meilleur temps de la saison dans chaque épreuve. Le temps de classement doit avoir été obtenu lors d'une course sur piste de 100 m dans une compétition sanctionnée de la saison en cours. Si aucun temps n'est disponible, des temps pris lors des entraînements ainsi que les temps de la saison précédente peuvent être acceptés.

Format et règles particulières des courses: Généralités

1. Les patineurs qui se sont qualifiés pour le 1500m, le 200m ou le 400m, mais ne se présentent pas à la course, ne terminent pas la course ou sont pénalisés dans la finale recevront des points de classement. Cependant, ces patineurs ne recevront pas de médaille. Des médailles pourraient être attribuées aux patineurs dans la finale B (si applicable).
2. Les patineurs qui se sont qualifiés pour les Super finales (p.ex. les Courses aux Points 2000m ou 3000m), mais ne se présentent pas à la course ne recevront ni de points, ni de médaille. Les patineurs qui ne terminent pas la course ou sont pénalisés recevront des points mais pas de médaille.

Format et règles particulières des courses : Poursuite sur 200m/200m Départ de groupe

1. Un 200m poursuite sera patiné comme ronde de qualification pour la finale du 200m départ de masse.
2. Les patineurs seront placés dans huit paires en fonction des temps de classement déclarés à l'inscription. Les paires patineront des plus lentes aux plus rapides. Dans le cas d'un nombre impair de patineurs, le patineur classé le plus lent patinera seul dans la paire 1. Les détails concernant la composition des paires sont disponibles dans la section Composition des courses.
3. Les patineurs seront classés dans la finale du 200m départ de masse selon les résultats de la poursuite. Le 200m départ de masse sera limité à 4 patineurs par course pour les filles de 11 et 12 ans et garçons de 12 et 13 ans. Pour les filles de 13 et 14 ans ainsi que les garçons de 14 et 15 ans le départ sera limité à 3 patineurs par course.
4. Le patineur ayant le meilleur temps de classement partira du côté de la ligne de départ utilisée pour les autres distances et portera un brassard rouge ou bleu. L'autre patineur partira à la ligne opposée et portera un brassard blanc ou jaune.
5. Tous les patineurs entreront dans la patinoire et en sortiront dans leur groupe. Les patineurs restent sur la glace jusqu'à ce que toutes les paires aient terminé leurs courses.
6. Utiliser seulement trois corridors centraux.

Les meilleures pratiques pour organiser la poursuite sur 200m sont disponibles dans l'Appendice F

Format et règles particulières des courses: 3000m - course aux points

1. La course aux points de 3000m se déroulera de façon similaire à un critérium en cyclisme et sera la dernière épreuve individuelle au programme. Le placement des patineurs dans cette épreuve dépendra du cumul de leurs points pour les courses de 200m - poursuite, de 400m et de 1500m. Un maximum de huit patineurs sera admis dans chaque course. Chaque patineur portera un bonnet numéroté pour l'identifier. S'il y a égalité pour la dernière place dans une finale, elle sera rompue en fonction du résultat des patineurs au 1500m.
2. Les patineurs reçoivent des points quand ils franchissent la ligne avec 21, 14 et 17 tours à faire, ainsi qu'au dernier tour. Le barème de points attribués est le suivant : 34, 21, 13, 8, 5, 3, 2 et 1 points. Le double des points sera accordé pour le dernier tour.
3. Le fusil sera tiré quand le patineur de tête aura 7 tours à faire. Les patineurs qui se font prendre un tour avant les 7 derniers tours doivent se rendre au centre de la piste. Ils ne gagneront aucun point pour le reste de la course. Un patineur est considéré s'être fait prendre un tour lorsque le patineur en tête de la course l'a dépassé. Ces patineurs dépassés conserveront toutefois les points gagnés plus tôt durant la course. Les patineurs qui se font prendre un tour avec moins de sept tours à faire continueront de patiner et d'obtenir des points dans le dernier tour.
4. Si un patineur élimine tout le peloton, la course est déclarée terminée et le patineur recevra les points de la 1^{ère} place pour tous les tours donnant des points qui restent.
5. Le classement final de l'épreuve sera déterminé par le nombre total de points obtenu par chaque patineur dans la course. Les patineurs qui ne participent pas au dernier tour et qui sont à égalité dans les points doivent demeurer à égalité. Si des patineurs terminent le dernier tour avec un nombre égal de points, le résultat du dernier tour sera utilisé pour briser l'égalité. Un patineur qui termine le dernier tour et est à égalité dans les points avec un patineur qui n'a pas participé au dernier tour doit être classé devant le patineur qui n'a pas participé au dernier tour. Les patineurs de la finale A recevront les points de la finale pour les places 1 à 8, les patineurs de la finale B recevront les points de la finale pour les places 9 à 16.
6. Les patineurs pénalisés ne recevront aucun point pour la course. Les points obtenus par les autres patineurs pendant la course ne seront pas redistribués. Ils recevront les points de la dernière place.
7. Pendant les courses aux points de 3000m, la cloche sonnera lorsqu'il restera 22, 15, 8 et 1 tours à faire pour indiquer que le prochain tour donne droit à des points.
8. Si l'arbitre doit interrompre la course et la recommencer, quelle qu'en soit la raison, le nombre de tours à courir après la reprise sera déterminé par l'arbitre. Toutefois, il doit laisser les patineurs effectuer au moins trois (3) tours complets avant l'attribution des points. Dans le cas d'un arrêt, les patineurs conserveront tous les points mérités jusque-là, sauf si les tours restants exigent que les derniers points mérités soient remis en jeu. Par exemple, si une course a été arrêtée avec moins de sept tours à faire et quelle est relancée avec 11 tours à patiner, les patineurs perdraient les derniers points mérités dans le premier départ (7 tours à faire) et lutteraient pour les mériter de nouveau. Les patineurs qui se sont fait prendre un tour ne participeront pas au nouveau départ.

Format et règles particulières des courses: 2000m - course aux points

1. La course aux points de 2000m sera la dernière épreuve individuelle au programme. Le placement des patineurs dans cette épreuve dépendra du cumul de leurs points pour les courses de 200m - poursuite, de 400m et de 1500m. Un maximum de huit patineurs sera admis dans chaque course. Chaque patineur portera un bonnet numéroté pour l'identifier. S'il y a égalité pour la dernière place dans une finale, elle sera rompue en fonction du résultat des patineurs au 1500m.
2. Les patineurs reçoivent des points quand ils franchissent la ligne avec 14, 7 ainsi qu'au dernier tour. Le barème de points attribués est le suivant : 34, 21, 13, 8, 5, 3, 2 and 1 point. Le double des points sera accordé pour le dernier tour.
3. Le fusil sera tiré quand le patineur de tête aura 7 tours à faire. Les patineurs qui se font prendre un tour avant les 7 derniers tours doivent se rendre au centre de la piste. Ils ne gagneront aucun point pour le reste de la course. Un patineur est considéré s'être fait prendre un tour lorsque le patineur en tête de la course l'a dépassé. Ces patineurs dépassés conserveront toutefois les points gagnés plus tôt durant la course. Les patineurs qui se font prendre un tour avec moins de sept tours à faire continueront de patiner et d'obtenir des points dans le dernier tour.
4. Si un patineur élimine tout le peloton, la course est déclarée terminée et le patineur recevra les points de la 1ère place pour tous les tours donnant des points qui restent.
5. Le classement final de l'épreuve sera déterminé par le nombre total de points obtenu par chaque patineur dans la course. Les patineurs qui ne participent pas au dernier tour et qui sont à égalité dans les points doivent demeurer à égalité. Si des patineurs terminent le dernier tour avec un nombre égal de points, le résultat du dernier tour sera utilisé pour briser l'égalité. Un patineur qui termine le dernier tour et est à égalité dans les points avec un patineur qui n'a pas participé au dernier tour doit être classé devant le patineur qui n'a pas participé au dernier tour. Les patineurs de la finale A recevront les points de la finale pour les places 1 à 8, les patineurs de la finale B recevront les points de la finale pour les places 9 à 16.
6. Les patineurs pénalisés ne recevront aucun point pour la course. Les points obtenus par les autres patineurs pendant la course ne seront pas redistribués. Ils recevront les points de la dernière place.
7. Pendant les courses aux points de 2000m, la cloche sonnera lorsqu'il restera 15, 8 et 1 tours à faire pour indiquer que le prochain tour donne droit à des points.
8. Si l'arbitre doit interrompre la course et la recommencer, quelle qu'en soit la raison, le nombre de tours à courir après la reprise sera déterminé par l'arbitre. Toutefois, il doit laisser les patineurs effectuer au moins trois tours complets avant l'attribution des points. Dans le cas d'un arrêt, les patineurs conserveront tous les points mérités jusque là, sauf si les tours restants exigent que les derniers points mérités soient remis en jeu. Par exemple, si une course a été arrêtée avec moins de sept tours à faire et quelle est relancée avec 11 tours à patiner, les patineurs perdraient les derniers points mérités dans le premier départ (sept tours à faire) et lutteraient pour les mériter de nouveau. Les patineurs qui se sont fait prendre un tour ne participeront pas au nouveau départ.

Format et règles particulières des courses: Relais

1. Tous les patineurs sont admissibles à la course de relais.
2. Chaque équipe de relais sera formée parmi l'une des catégories d'âge suivante, tous les patineurs étant admissibles à cette épreuve:

| | | |
|---------|--------------|--------------|
| Garçons | 12 et 13 ans | 14 et 15 ans |
| Filles | 11 et 12 ans | 13 et 14 ans |

3. Les équipes peuvent être composées de trois (3) ou de quatre (4) patineurs. Les associations provinciales peuvent choisir de nommer cinq (5) patineurs dans une équipe et d'en faire patiner quatre. Uniquement les patineurs qui participent à une course préliminaire ou à la finale sont admissibles pour une médaille.
4. Les associations provinciales qui ont un nombre suffisant de patineurs doivent inscrire leur propre équipe. Nous encourageons les associations provinciales à qu'il manque des patineurs et celles qui en ont plus que nécessaire de s'unir pour former des équipes complètes dans le but d'offrir à tous les patineurs la possibilité de participer à la course à relais. Les équipes inter-provinciales peuvent obtenir une médaille.
5. Aucun patineur n'a le droit de concourir dans plus d'une équipe de relais.
6. L'entraîneur ou le chef d'équipe de l'association provinciale doit présenter la composition de son équipe au plus tard le soir avant l'épreuve et les changements seront acceptés jusqu'à la fin de l'échauffement le jour du relais.
7. Les équipes seront placées en vague en fonction du temps cumulatif au 400m de tous les membres de l'équipe. Le temps cumulatif sera divisé par le nombre de patineur sur l'équipe. Ceci constitue le temps de qualification de l'équipe pour la formation des vagues. Les relais seront replacés si une équipe change avant la première ronde.
8. Les équipes passeront directement des épreuves éliminatoires aux finales. Seules les huit (8) premières équipes doivent participer aux finales, plus les équipes repêchées. Si des épreuves éliminatoires et les finales sont nécessaires, elles auront toutes lieu le dimanche.
9. Le classement des équipes qui ne participent pas aux finales sera déterminé en fonction de leurs résultats aux épreuves éliminatoires.

Résultats et prix

Les résultats et les prix pour le relais, les distances individuelles et les classements finaux seront annoncés conformément aux lignes directrices pour les championnats de PVC.

Tous les prix accordés pour les distances individuelles et de relais seront remis sur place à la fin de chaque journée de compétition.

Les médailles pour les distances individuelles seront fournies par PVC.

Les prix pour le champion global doivent être achetés par le comité organisateur.

La province ou territoire ayant obtenu la meilleure amélioration sera reconnue à la fin de la compétition.

Classement des associations provinciales

Tout au long de la compétition, les associations provinciales gagnent des points en fonction des résultats de leurs patineurs ou de leur équipe dans chaque épreuve. Les points seront mérités selon le système décrit dans l'annexe D et seront additionnés pour produire le classement final.

Épreuves individuelles : Total des points mérités par les deux premiers patineurs de chaque association provinciale dans chaque catégorie.

Courses à relais : Les points de classement des associations provinciales seront accordés aux équipes composées de patineurs d'une seule association provinciale. À la fin de la course, toutes les équipes sont classées. Seuls les points accordés à l'équipe de chaque association provinciale qui s'est le mieux placée comptent pour le classement des associations provinciales. (Exemple : l'association provinciale A termine 1^{re}, 2^e et 3^e et reçoit 1000 points; l'association provinciale B termine 4^e et reçoit 543 points.)

Ces points seront utilisés pour la plaque Pat Underhill.

Activités sociales

Un banquet ou une réception devrait avoir lieu le vendredi (préféremment) ou samedi soir.

CHAMPIONNATS CANADIENS LONGUE PISTE PAR CATÉGORIE D'ÂGE (4-5 FÉVRIER 2017 – EDMONTON, AB)

Le Championnat canadien longue piste par catégorie d'âge se veut le point culminant de la préparation des athlètes pour les patineurs au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner*. Le Championnat longue piste par catégorie d'âge constitue une compétition pertinente, de haute visibilité et adaptée au développement des participants, en plus d'être une source de motivation et de possibilités de reconnaissance pour les meilleurs patineurs de longue piste en développement au Canada. Il s'agit en outre de leur principale introduction aux compétitions nationales où les patineurs représentent leur association provinciale en compétition.

Les épreuves disputées au Championnat canadien longue piste par catégorie d'âge visent à fournir un milieu favorable à l'apprentissage et qui appuient les objectifs pour les patineurs au stade de développement *S'entraîner à s'entraîner*.

Ce championnat est aussi ouvert aux patineurs du stade de développement *Apprendre à compétitionner* qui n'ont pas encore atteint les standards de temps de la Coupe Canada ainsi qu'à ceux qui ont participé à des Coupes Canada et qui sont au niveau approprié pour cette compétition selon la recommandation de leur entraîneur. Prière de vérifier les normes de temps de la Coupe Canada dans le *Bulletin de la haute performance - longue piste* de PVC.

La compétition comprend un mélange d'épreuves par équipe, de style olympique et à départ en groupe.

Durée

La compétition se déroulera sur une période de deux jours, précédée d'une journée d'entraînement. La tenue d'un banquet ou d'une réception le vendredi ou le samedi est obligatoire. L'horaire des courses pour le samedi doit donc terminer assez tôt pour donner le temps aux compétiteurs et aux organisateurs de se préparer pour cette célébration.

Équipement

L'équipement exigé pour les courses à départ en groupe à cette compétition doit respecter le règlement D3-300/D3-301 «Compétitions à départ en groupe sur longue piste».

L'équipement exigé pour les courses de style olympique à cette compétition doit respecter le règlement D3-200 «Compétitions de style olympique sur longue piste».

La poursuite par équipe est considérée comme une course en style olympique.

Les exigences pour l'équipement de sécurité pour la course commémorative Dave Thompson doivent respecter le règlement D3-300/D3-301. Veuillez prendre note que tous les patineurs, incluant ceux âgés de 15 ans et plus devront porter un casque selon D3-301.

Admissibilité

1. Chaque association provinciale pourra inscrire un maximum de cinq patineurs par catégorie d'âge. Des patineurs supplémentaires ne seront pas acceptés.
2. Les patineurs maîtres ne sont pas admissibles à cette compétition.

Programme et épreuves : (Le programme comprendra les épreuves suivantes)

| Catégorie d'âge | Jour 1 | Jour 2 |
|--|---|---|
| Filles 11 ans / Garçons 12 ans | 300m départ de groupe 3000m Super Finale départ de groupe | 100m et 500m - style olympique -3 Lap- relais |
| Filles 12 ans / Garçons 13 ans | 300m départ de groupe 3000m Super Finale départ de groupe | 100m et 500m - style olympique 3 Lap- relais |
| Filles 13 ans / Garçons 14 ans | 300m départ de groupe 3000m style olympique | 100m et 500m - style olympique Poursuite par équipe 5 tours |
| Filles 14 ans / Garçons 15 ans | 300m départ de groupe 3000m style olympique | 100m et 500m - style olympique Poursuite par équipe 5 tours |
| Catégorie ouverte - Femmes 15-29 ans Catégorie ouverte - Hommes 16-29 ans | 1000m et 3000 m - style olympique 1000m et 3000 m - style olympique | 500m et 1500m - style olympique 500m et 1500m - style olympique |

À la fin du jour 2, les patineurs seront tous invités à participer aux courses à départ en groupe ouverte commémorative Dave Thompson de 5000m.

Format des courses – Épreuve à départ en groupe de 300m

Les temps de classement pour les épreuves à départ en groupe de 300m doivent être envoyés sur le formulaire officiel d'inscription de PVC. La course de départ de groupe de 3000m sera classée en fonction des résultats cumulatifs des distances précédentes.

Pour toutes les épreuves de départ en groupe, sauf la course commémorative Dave Thompson de 5000m, la composition des vagues et la structure des rondes seront identiques à celles des compétitions de courte piste. Les patineurs seront classés pour la première ronde en fonction de leurs meilleurs temps de la saison.

Si la piste de moins de six mètres de large, un maximum de six patineurs pourront prendre place sur la ligne de départ au moment de la course. Si la piste a plus de six mètres de large, le maximum permis sera de sept patineurs. Aucune limite au nombre de patineurs ne s'applique à la course commémorative Dave Thompson.

Format des courses - Épreuves de style olympique

Les temps de classement pour les épreuves de style olympique de 500m/1000m/1500m/3000m doivent être envoyés sur le formulaire officiel d'inscription de PVC.

Toutes les règles de l'ISU concernant les courses s'appliquent. Le classement pour les fins de tirage pour chaque distance sera déterminé en fonction du meilleur temps de la saison déclaré du patineur. Si un patineur n'a pas déclaré de temps, il sera classé au dernier rang. Il est possible que des courses en quatuor aient lieu dans toutes les distances de 1000m ou plus.

Format des courses - Épreuve à départ en groupe de 3000m (règlement ISU 253)

1. Pour l'épreuve à départ en groupe de 3000m un maximum de 24 patineurs participeront à la course avec un maximum de 6 patineurs par rangée. Les positions de départ sont déterminées par un tirage au sort.

Format des courses – Épreuve à départ en groupe de 5000m Dave Thomson (règlement ISU 253)

1. Il n'y aura pas de limite en nombre de patineurs qui participent aux courses à départ en groupe ouverte commémorative Dave Thompson de 5000m.
2. Les organisateurs de course prendront les noms des patineurs en note qui veulent participer à ces courses à la fin de la première journée de compétition.
3. Les patineurs seront divisés en deux courses séparées (les filles 11-12 ans / garçons 12-13 ans et les filles 13-14 ans / garçons 14-15 ans).
4. Un prix sera présenté au/à la gagnant(e) de chacune des deux courses.

Format des courses - Relais et poursuites

1. Toutes les épreuves de relais et de poursuite en équipe devront se dérouler entièrement sur le corridor intérieur, sauf dans la zone d'échange du relais. Voir ci-dessous – Relais Uniquement #4.
2. Chaque équipe de relais ou de poursuite sera formée parmi l'une des catégories d'âge suivantes, tous les patineurs étant admissibles à cette épreuve:

| | | |
|----------------|--------------|--------------|
| Garçons/Hommes | 12 et 13 ans | 14 et 15 ans |
| Filles/Femmes | 11 et 12 ans | 13 et 14 ans |
3. Les associations provinciales qui ont un nombre suffisant de patineurs (deux ou trois membres pour le relais et trois ou quatre membres pour la poursuite en équipe) doivent inscrire leur propre équipe. Les associations provinciales à qui il manque des patineurs ou qui en ont plus que nécessaire ont la possibilité de s'unir pour former des équipes complètes et elles sont admissibles pour les médailles.
4. Aucun patineur n'a le droit de concourir dans plus d'une équipe de relais ou de poursuite en équipe.
5. Toutes les poursuites en équipe et tous les relais se dérouleront comme une finale.
6. L'entraîneur ou le chef d'équipe de l'association provinciale doit présenter la composition de son équipe à l'organisation hôte le soir avant l'épreuve, les modifications étant acceptées au plus tard à la fin de l'échauffement le jour de l'épreuve.
7. Un minimum de trois patineurs à un maximum de quatre peut participer à une course de poursuite en équipe.

POURSUITES UNIQUEMENT

1. Dans les poursuites en équipe, le temps final d'une équipe est celui du troisième patineur à franchir la ligne d'arrivée.
2. Deux équipes de poursuite peuvent concourir à la fois.

RELAIS UNIQUEMENT

1. Trois équipes de relais peuvent concourir à la fois.
2. Les relais sont considérés une course à départ en groupe et les patineurs doivent porter l'équipement de sécurité selon le règlement D3-300/D3-301. Veuillez prendre note que tous les patineurs âgés de 15 ans et plus devront porter le casque selon D3-301.
3. Les équipes de relais incluront deux ou trois patineurs et chaque membre de l'équipe effectuera un tour (400m) ou 333m sur une piste de 333m.
4. Des cônes seront installés sur le couloir extérieur à la ligne de départ/arrivée pour que le patineur de la course la traverse. Les cônes seront installés pour diriger les patineurs vers le couloir extérieur en sortant du dernier virage avec l'échange.
5. Le premier patineur démarre à la ligne de départ. Les autres patineurs démarrent de la ligne de pré-fin de 5m de la fin du 1000m dans le couloir de course intérieur du style olympique. Le tour d'un patineur est jugé avoir pris fin quand il franchit la ligne d'arrivée du 1000m dans le couloir de course extérieur du style olympique.
6. Après le premier patineur, les patineurs ne peuvent démarrer que lorsque le patineur devant eux franchit la ligne d'arrivée. Ceci produit un écart de 5m entre les lignes de départ et d'arrivée et donne au deuxième et au troisième patineur de chaque équipe une bien meilleure vue pour déterminer quand un membre précédant a franchi la ligne d'arrivée, donnant ainsi le signal qu'ils peuvent démarrer. Aucune touche ou contact n'est nécessaire. Une équipe dont le patineur démarre avant que le patineur précédant ne franchisse la ligne d'arrivée sera disqualifiée.

Résultats et prix

Les résultats et les prix d'ensemble et pour les performances individuelles par distance seront annoncés conformément aux lignes directrices pour les championnats de PVC. Les points finaux seront accordés pour les épreuves à départ en groupe et de style olympique afin d'établir le résultat global des patineurs.

Tous les prix accordés pour des épreuves individuelles, des poursuites en équipe et des relais le seront sur place à la fin de chaque journée de compétition.

Les médailles pour les distances individuelles seront fournies par PVC.

Les prix pour le champion par catégorie d'âge au cumulatif des points des distances individuelles ainsi que les courses commémoratives Dave Thomson doivent être achetés par le comité organisateur.

La province ou territoire s'étant le plus améliorée sera reconnue à la fin de la compétition.

Classement des associations provinciales

Tout au long de la compétition, les associations provinciales gagnent des points en fonction des résultats de leurs patineurs ou de leur équipe dans chaque épreuve. Les points seront mérités selon le système décrit à la page 26 et seront additionnés pour produire le classement final.

Épreuves individuelles : Total des points mérités par les deux premiers patineurs de chaque association provinciale dans chaque catégorie.

Courses à relais : Les points de classement des associations provinciales seront accordés aux équipes composées de patineurs d'une seule association provinciale. À la fin de la course, toutes les équipes sont classées. Seuls les points accordés à l'équipe de chaque association provinciale qui s'est le mieux placée comptent pour le classement des associations provinciales. (Exemple : l'association provinciale A termine 1^{re}, 2^e et 3^e et reçoit 1000 points; l'association provinciale B termine 4^e et reçoit 543 points.)

Ces points serviront à remettre la plaque Doreen Ryan à la meilleure province ou territoire.

Activités sociales

Un banquet ou une réception devrait avoir lieu le vendredi (préféremment) ou samedi soir.

APPENDICE A – COMPOSITION DES COURSES

Compétitions visées :

- Championnats de courte piste de l'Ouest et Championnats courte piste de l'Est du Canada
- Épreuves sur longue piste à départ en groupe

Tous les patineurs seront placés en fonction des temps de classement déclarés à l'inscription pour chaque distance individuelle, à moins d'avis contraire. Le temps de classement doit avoir été préférablement obtenu lors d'une compétition sanctionnée de la saison en cours.

Les positions de départ seront établies conformément à la Règle 296 de l'ISU. Au premier tour de qualification de la première épreuve de distance, les positions de départ seront établies par le compilateur qui détermine les positions par un tirage informatisé.

Lors de chaque ronde ultérieure, la position sur la ligne de départ sera établie en fonction du temps réalisé au tour de qualification précédent. Les patineurs seront disposés sur la ligne de départ selon leur temps, de l'intérieur vers l'extérieur de la piste, en commençant par le plus rapide.

VEUILLEZ NOTER que si le nombre de patineurs au départ est inférieur à 32, à 24 ou à 16, selon l'épreuve, le représentant technique, l'arbitre en chef, le compilateur et le coordonnateur de la compétition ou de l'événement détermineront le nombre raisonnable d'épreuves éliminatoires pour assurer des conditions équitables de course.

Placement pour les quarts de finale et les demi-finales

Le placement pour les demi-finales des épreuves avec six (6) patineurs à la ligne de départ (p. ex., le 1500m), et pour les quarts de finale et demi-finales des épreuves à quatre (4) patineurs à la ligne de départ (p. ex., le 500m et le 1000m) sera déterminé, premièrement, par classement et en suite par le temps des rondes précédentes. Les égalités de points seront résolues par le placement initial le plus élevé du patineur pour cette distance. Toute autre situation d'égalité sera résolue par tirage au sort.

Composition des épreuves éliminatoires à 32 participants (6 patineurs au départ)

| A | B | C | D | E | F |
|----|----|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 12 | 11 | 10 | 9 | 8 | 7 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 24 | 23 | 22 | 21 | 20 | 19 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| | | | | 32 | 31 |

Composition des demi-finales à 32 participants (6 patineurs au départ)

| Catégorie supérieure | | | Catégorie inférieure | |
|----------------------|----|----|----------------------|----|
| A | B | C | D | E |
| 1 | 2 | 3 | 19 | 20 |
| 6 | 5 | 4 | 22 | 21 |
| 7 | 8 | 9 | 23 | 24 |
| 12 | 11 | 10 | 26 | 25 |
| 13 | 14 | 15 | 27 | 28 |
| 18 | 17 | 16 | 30 | 29 |
| | | | 31 | 32 |

Catégorie supérieure

Les trois premiers patineurs de chacune des six épreuves éliminatoires se retrouveront dans la catégorie supérieure (rang final de 1 à 18) et seront placés dans trois demi-finales (A, B et C) comme indiqué plus haut.

Catégorie inférieure

Les autres patineurs des six épreuves éliminatoires se retrouveront dans la catégorie inférieure (rang final de 19 à 32) et seront placés dans deux demi-finales (D et E) comme indiqué plus haut.

Dans le cas de 7 patineurs qui se qualifient pour les demi-finales D et E, les demi-finales D et E seront éliminées et les 7 patineurs passeront directement à la finale D.

Composition des finales à 32 participants (6 patineurs au départ)

| | |
|-----------------|--|
| Finale A | 1 ^{er} et 2 ^e rangs des demi-finales A, B et C |
| Finale B | 3 ^e et 4 ^e rangs des demi-finales A, B et C |
| Finale C | Autres patineurs des demi-finales A, B et C |
| Finale D | 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e rangs des demi-finales D et E, plus le 4 ^e plus rapide des demi-finales D et E (7 patineurs) |
| Finale E | Autres patineurs des demi-finales D et E |

Composition des épreuves éliminatoires à 16 participants (6 patineurs au départ)

| A | B | C |
|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 |
| 6 | 5 | 4 |
| 7 | 8 | 9 |
| 12 | 11 | 10 |
| 13 | 14 | 15 |
| | | 16 |

Composition des finales à 16 participants (6 patineurs au départ)

| | |
|-----------------|---|
| Finale A | 1ers et 2es des épreuves éliminatoires |
| Finale B | 3es et 4es des épreuves éliminatoires |
| Finale C | Les autres patineurs des épreuves éliminatoires |

Composition des épreuves éliminatoires à 16 participants (4 patineurs au départ)

| A | B | C | D |
|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| 8 | 7 | 6 | 5 |
| 9 | 10 | 11 | 12 |
| 16 | 15 | 14 | 13 |

Composition des demi-finales à 16 participants (4 patineurs au départ)

| Catégorie supérieure | | Catégorie inférieure | |
|----------------------|---|----------------------|----|
| A | B | C | D |
| 1 | 2 | 9 | 10 |
| 4 | 3 | 12 | 11 |
| 5 | 6 | 13 | 14 |
| 8 | 7 | 16 | 15 |

Catégorie supérieure

Les deux premiers patineurs de chacune des quatre épreuves éliminatoires seront placés dans les deux premières demi-finales (A, B; rang final de 1-8 ou plus bas en fonction du nombre de patineurs repêchés à la première ronde).

Catégorie inférieure

Tous les autres patineurs [rang final de 9 à 16] prendront part aux demi-finales C et D.

Dans le cas de cinq (5) patineurs qui se qualifient pour les demi-finales C et D, les demi-finales C et D seront éliminées et les cinq (5) patineurs passeront directement à la finale C.

Composition des finales à 16 participants (4 patineurs au départ)

| | |
|-----------------|--|
| Finale A | 1er et 2e des demi-finales A et B |
| Finale B | Autres patineurs des demi-finales A et B |
| Finale C | 1er et 2e des demi-finales C et D |
| Finale D | Autres patineurs des demi-finales C et D |

Composition des jumelages de poursuite

| Paire | Patineurs | |
|-------|-----------|----|
| 1 | 15 | 16 |
| 2 | 13 | 14 |
| 3 | 11 | 12 |
| 4 | 9 | 10 |
| 5 | 7 | 8 |
| 6 | 5 | 6 |
| 7 | 3 | 4 |
| 8 | 1 | 2 |

Composition des finales de 200m aux départs de masse s'il y a 16 participants (3 patineurs au départ)

| | |
|-----------------|--|
| Finale A | 1er, 2e et 3e plus rapides dans les poursuites |
| Finale B | 3 suivants dans les poursuites |
| Finale C | 3 suivants dans les poursuites |
| Finale D | 3 suivants dans les poursuites |
| Finale E | Les autres patineurs dans les poursuites |

En cas d'égalité dans la poursuite, les patineurs à égalité se qualifieront pour la même finale et tous les autres patineurs monteront d'une place. Ex. En cas d'égalité pour la 6e place, les deux patineurs 6es se qualifieront pour la finale B. Le tirage au sort déterminera les positions de départ pour les patineurs qui sont en égalité de points.

Composition des finales de 200m aux départs de masse s'il y a 16 participants (4 patineurs au départ)

| | |
|-----------------|---|
| Finale A | 1er, 2 ^e , 3 ^e et 4e plus rapides dans les poursuites |
| Finale B | 4 suivants dans les poursuites |
| Finale C | 4 suivants dans les poursuites |
| Finale D | Les autres patineurs dans les poursuites |

En cas d'égalité dans la poursuite, les patineurs à égalité se qualifieront pour la même finale et tous les autres patineurs monteront d'une place. Ex. En cas d'égalité pour la 8e place, les deux patineurs 8es se qualifieront pour la finale B. Le tirage au sort déterminera les positions de départ pour les patineurs qui sont en égalité de points.

Composition des courses à relais - Épreuves éliminatoires à 20 équipes

| A | B | C | D | E |
|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 10 | 9 | 8 | 7 | 6 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 20 | 19 | 18 | 17 | 16 |

S'il y a moins de 20 équipes au départ, la composition des épreuves éliminatoires du relais peut être modifiée par l'arbitre en chef, en consultation avec le représentant technique de PVC, le compilateur et le coordonnateur de la compétition ou de l'événement. S'il y a 16 équipes ou moins au départ, il n'y aura pas de demi-finales.

Composition des courses à relais - Demi-finales à 20 équipes

La première équipe de chacune des cinq épreuves éliminatoires et les trois plus rapides équipes au 2^e rang dans leur course respective seront placées dans les demi-finales.

| A | B |
|---|---|
| 1 | 2 |
| 4 | 3 |
| 5 | 6 |
| 8 | 7 |

Composition des courses à relais - Finales à 20 équipes

| | |
|-----------------|---|
| Finale A | 1 ^{er} et 2 ^e rangs des demi-finales A et B |
| Finale B | Autres patineurs des demi-finales A et B |
| Finale C | Rangs 9 à 12 après les épreuves éliminatoires |
| Finale D | Rangs 13 à 16 après les épreuves éliminatoires |
| Finale E | Rangs 17 à 20 après les épreuves éliminatoires |

Les équipes disqualifiées lors des épreuves éliminatoires ou des demi-finales n'auront pas le droit de participer aux finales. Si les disqualifications se sont produites lors des demi-finales, les équipes suivantes au classement des épreuves éliminatoires seront repêchées pour les finales.

Si, à cause du faible nombre d'inscriptions ou du retrait ou de la disqualification d'équipes, il ne reste plus qu'une ou deux équipes dans la finale de la catégorie inférieure, la composition des finales C et D sera modifiée et elles pourront comprendre jusqu'à cinq équipes.

Composition des courses à relais - Épreuves éliminatoires à 12 équipes

| A | B | C |
|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 |
| 6 | 5 | 4 |
| 7 | 8 | 9 |
| 12 | 11 | 10 |

Composition des courses à relais - Épreuves éliminatoires à 16 équipes

| A | B | C | D |
|----|----|----|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| 8 | 7 | 6 | 5 |
| 9 | 10 | 11 | 12 |
| 16 | 15 | 14 | 13 |

Composition des courses à relais - Finales à 16 équipes ou moins

| | |
|-----------------|---|
| Finale A | Rangs 1 à 4 après les épreuves éliminatoires |
| Finale B | Rangs 5 à 8 après les épreuves éliminatoires |
| Finale C | Rangs 9 à 12 après les épreuves éliminatoires |
| Finale D | Autres équipes |

Les équipes pénalisées lors des épreuves éliminatoires n'auront pas le droit de participer aux finales.

Si, à cause du faible nombre d'inscriptions ou du retrait ou de la disqualification d'équipes, il ne reste plus qu'une ou deux équipes dans la finale de la catégorie inférieure, la composition des finales B et C ou C et D sera modifiée et elles pourront comprendre jusqu'à cinq équipes.

Si le nombre total d'inscriptions, de retraits d'équipes ou de disqualifications fait que la finale du bas est composé de seulement une (1) ou deux (2) équipes, les finales du bas (B et C ou C et D) doivent être reclassées pour inclure jusqu'à cinq (5) équipes.

Règles spéciales de course:

Pénalités, ne pas terminer, retraits:

En cas de pénalité, ne pas terminer à cause d'une infraction ou de retrait, les règles suivantes s'appliqueront:

1. Les patineurs pénalisés recevront le classement et les points de classement du dernier rang de cette course et seront directement placés dans la catégorie/course inférieure dans le tour suivant.
2. Les patineurs qui se retirent avant une course recevront le dernier rang, derrière les patineurs qui pourraient, par la suite, ne pas terminer ou être pénalisés et recevront les points de classement en fonction de l'ordre final dans cette distance.
3. Les patineurs qui se retirent avant la distance ne recevront aucun point de classement pour cette distance et la distance sera reclassée.
4. Les patineurs qui se retirent d'une distance peuvent poursuivre la compétition dans une distance subséquente.
5. Un patineur qui ne termine pas la course recevra la position devant les patineurs pénalisés.
6. Les avancements se feront selon les procédures de la Coupe du monde de l'ISU. En bref, les patineurs avancés recevront les points de classement selon leur rang dans la course au cours de laquelle ils ont été avancés et seront classés dans la ronde suivante de course selon ces points de classement. Les patineurs avancés ne seront pas classés dans un ordre spécifié; plutôt, leur classement après la ronde précédente déterminera la course dans laquelle ils sont classés pour la ronde subséquente.

APPENDICE B – MATRICES

CHAMPIONNATS COURTE PISTE DE L'OUEST ET CHAMPIONNATS COURTE PISTE DE L'EST DU CANADA

| 4 patineurs au départ | | | | | | | # de courses | |
|--|----------|--------|--------------|---------|---------|-----|--------------|----|
| ** Éliminer la ronde et aller directement à Final 1 si 5 patineurs se trouve dans la ronde | | | | | | | | |
| # de patineurs | Épreuves | | Demi-Finales | | Finales | | | |
| | | Avance | | Avance | | | | |
| 9 - 12 | 3 | 2 + 2 | 2 | 2 + 0 | 3 | A B | C | 8 |
| 13 - 16 | 4 | 2 + 0 | 2 | 2 + 0 | 4 | A B | C D** | 12 |
| | | | 2 | 2 + 0** | | | | |

| 6 patineurs au départ | | | | | | | # de courses |
|-----------------------|----------|--------|---------|-------|--|--|--------------|
| # de patineurs | Épreuves | | Finales | | | | |
| | | Avance | | | | | |
| 7 - 12 | 2 | 3 + 0 | 2 | A B | | | 4 |
| 13 - 16 | 3 | 2 + 0 | 2 | A B C | | | 5 |

| 200m Poursuite (2 patineurs au départ)/200m départ en groupe (3 patineurs au départ) | | | | | | | # de courses |
|--|-----------|--------|---------|------------|--|--|--------------|
| * 4 patineurs au départ | | | | | | | |
| # de patineurs | Poursuite | | Finales | | | | |
| | | Avance | | | | | |
| 16 | 8 | 3 + 0 | 5 | A B C D E* | | | 13 |

| 200m Poursuite (2 patineurs au départ)/200m départ en groupe (4 patineurs au départ) | | | | | | | # de courses |
|--|-----------|--------|---------|---------|--|--|--------------|
| * 4 patineurs au départ | | | | | | | |
| # de patineurs | Poursuite | | Finales | | | | |
| | | Avance | | | | | |
| 16 | 8 | 4 + 0 | 4 | A B C D | | | 12 |

| Relais | | | | | | | # de courses |
|-------------|----------|--------|---------|-----|--|--|--------------|
| # d'équipes | Épreuves | | Finales | | | | |
| | | Avance | | | | | |
| 5 - 8 | 2 | 2 + 0 | 2 | A B | | | 4 |

APPENDICE C – CHAMPIONNATS CANADIENS LONGUE PISTE PAR CATÉGORIE D'ÂGE

| 6 patineurs au départ | | | | | | | # de courses |
|---|----------|--------|--------------|---------|---------|-------|--------------|
| * 7 patineurs au départ | | | | | | | |
| **Éliminer la ronde et aller directement à Final 1 si 7 patineurs se trouve dans la ronde | | | | | | | # de courses |
| # de patineurs | Épreuves | | Demi-Finales | | Finales | | |
| | | Avance | | Avance | | | |
| 7 - 12 | 2 | 3 + 0 | | | 2 | A B | 4 |
| 13 - 18 | 3 | 2 + 0 | | | 3 | A B C | 6 |
| 19 - 24 | 4 | 3 + 0 | 2 | 3 + 0 | 4 | A B | 12 |
| | | | 2 | 3 + 0** | | C D** | |
| 25 - 30 | 5 | 3 + 3 | 3 | 2 + 0 | 5 | A B C | 15 |
| | | | 2 | 3 + 0** | | D E** | |
| 31 - 32 | 6 | 3 + 0 | 3 | 2 + 0 | 5 | A B C | 16 |
| | | | 2 | 3 + 1 | | D* E* | |

| 7 patineurs au départ | | | | | | | # de courses |
|-----------------------|----------|--------|--------------|--------|---------|-------|--------------|
| # de patineurs | Épreuves | | Demi-Finales | | Finales | | |
| | | Avance | | Avance | | | |
| 8 - 14 | 2 | 3 + 1 | | | 2 | A B | 4 |
| 15 - 21 | 3 | 2 + 1 | | | 3 | A B C | 6 |
| 22 - 28 | 4 | 3 + 2 | 2 | 3 + 1 | 4 | A B | 12 |
| | | | 2 | 3 + 1 | | C D | |
| 29 - 32 | 5 | 4 + 1 | 3 | 2 + 1 | 5 | A B C | 15 |
| | | | 2 | 3 + 1 | | D E | |

APPENDICE D – POINTS FINAUX – CHAMPIONNATS DE COURTE ET DE LONGUE PISTE

Les champions sont déterminés selon les points accumulés dans les épreuves individuelles.

Les points de placement seront accordés en fonction du placement final dans chaque épreuve individuelle, comme suit:

| Rang | Points | Rang | Points | Rang | Points | Rang | Points |
|------|--------|------|--------|------|--------|------|--------|
| 1 | 1000 | 11 | 130 | 21 | 15 | 31 | 0,5 |
| 2 | 816 | 12 | 106 | 22 | 12 | 32 | 0 |
| 3 | 666 | 13 | 86 | 23 | 9 | | |
| 4 | 543 | 14 | 70 | 24 | 7 | | |
| 5 | 443 | 15 | 57 | 25 | 5 | | |
| 6 | 362 | 16 | 46 | 26 | 4 | | |
| 7 | 295 | 17 | 37 | 27 | 3 | | |
| 8 | 241 | 18 | 30 | 28 | 2 | | |
| 9 | 196 | 19 | 24 | 29 | 1,5 | | |
| 10 | 160 | 20 | 19 | 30 | 1 | | |

Égalité en 1^{re} place 1000 points chacun, 666 points au patineur suivant

Égalité en 2^e place 816 points chacun, 543 points au patineur suivant

Égalité en 3^e place 666 points chacun, 443 points au patineur suivant

Égalité en 4^e place 543 points chacun, 362 points au patineur suivant, etc.

Si des patineurs sont repêchés pour la finale, les patineurs en dernière place recevront les points de la 1^{re} et 2^e place, etc., de la finale suivante. Les autres points seront ajustés en conséquence.

APPENDICE E – SURVOL DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIÉS AUX CHAMPIONNATS DE COURTE PISTE DE L’OUEST ET DE L’EST DU CANADA ET AUX CHAMPIONNATS CANADIENS LONGUE PISTE PAR CATÉGORIE D’ÂGE

Piste de 100m

La raison d’être de la piste de 100m est d’offrir aux patineurs une piste adaptée à leur taille (voir *La Course en patins*, tableau V) et à leur vitesse (voir *La Course en patins*, tableau W). Dans les lignes droites, les patineurs devraient être en mesure d’atteindre la fréquence de foulée des patineurs de vitesse d’élite, alors que dans les virages, le rayon réduit de la piste provoque un angle d’inclinaison comparable à celui exigé des patineurs de vitesse d’élite internationaux. Ces deux facteurs servent à accroître la spécificité de l’apprentissage et à mettre l’accent sur la compétence technique lors des courses.

La dimension plus petite de la piste contribue à faciliter le dépassement et à la sécurité en accroissant la zone de décélération pour les patineurs qui tombent. La plus importante augmentation de la zone de décélération se situe entre le 3^e et le 5^e blocs.

PVC a décidé d’utiliser la piste de 100m pour les Championnats de courte piste de l’Ouest et les Championnats courte piste de l’Est du Canada, car on la considère adaptée au développement de la majorité des patineurs, compte tenu de leur taille et de leur vitesse. Dans des conditions idéales, le moment du passage de la piste de 100m à celle de 111.12m serait déterminé exclusivement en fonction de la taille et de la vitesse de chaque patineur.

Conseils aux entraîneurs :

- S’assurer que le berceau et la cambrure de chaque patineur sont adéquats pour le rayon de 7m des virages en tenant compte de la force et de la vitesse maximale des patineurs.
- Mettre l’accent sur la technique de patinage durant l’entraînement, étant donné que les virages plus serrés et les lignes droites plus courtes de la piste exigent un très haut niveau de compétence technique.
- L’angle d’inclinaison accru dans les virages exige une plus grande force physique chez les patineurs; s’assurer que l’entraînement hors glace permet effectivement un développement adéquat sur le plan de la force physique.
- Se servir de l’espace additionnel pour adopter des tracés différents et appliquer d’autres techniques de dépassement.
- Modifier les dimensions du tracé en fonction des objectifs d’entraînement. La variation des tracés aidera le patineur à percevoir les différentes conditions de course possibles et à s’y adapter.

200m - poursuite

Le but de la course de 200m - poursuite est de renforcer le développement du patineur pendant sa période critique d'entraînement pour la vitesse afin qu'il atteigne sa vitesse et son accélération maximales. Il s'agissait à l'origine d'une poursuite sur 100m, mais on a constaté que plusieurs patineurs couraient plutôt qu'ils ne patinaient sur la glace et qu'ils n'acquerraient donc pas une technique efficace. Une accélération rapide et le maintien de la vitesse sont les principaux objectifs de cette épreuve. Il y a deux éléments déterminants importants pour la performance de l'athlète qui peuvent être mesurés et permettent le suivi dans cette épreuve : l'accélération du patineur, qui se mesure en relevant son temps intermédiaire aux premiers 50m ou 100m, et sa vitesse maximale, qui se calcule en fonction du temps que prend le patineur pour parcourir les derniers 100m de l'épreuve.

Conseils aux entraîneurs :

- Consacrer le début des séances d'entraînement à la vitesse, car le corps est reposé et cela permet d'obtenir une réponse neurologique adéquate.
- Les tendances récentes en matière d'entraînement indiquent qu'on devrait intégrer l'entraînement axé sur la vitesse à petites doses dans chaque séance, lors de l'échauffement.
- Faire prendre aux patineurs des places différentes sur la ligne pour pratiquer les départs afin de mettre au point une trajectoire optimale de départ.
- Un tracé qui longe les côtés de la piste, et n'exige pas que les patineurs pivotent, leur permettra de maintenir la majeure partie de leur vitesse en tournant les virages dans cette épreuve.

Course aux points 2000m et 3000m

Le 2000m et le 3000m aux points sont des épreuves conçues pour le développement de la puissance aérobie et des habiletés tactiques des patineurs. Les sprints à intervalles réguliers leur fournissent plusieurs occasions d'appliquer diverses tactiques lors d'une même épreuve, ce qui leur permet de savoir presque immédiatement si une stratégie donnée est efficace et de l'adapter pour le sprint suivant. Cette épreuve aide les patineurs à développer leur perception de la distance par rapport aux autres patineurs et à améliorer leurs techniques d'accélération en préparation pour les attaques.

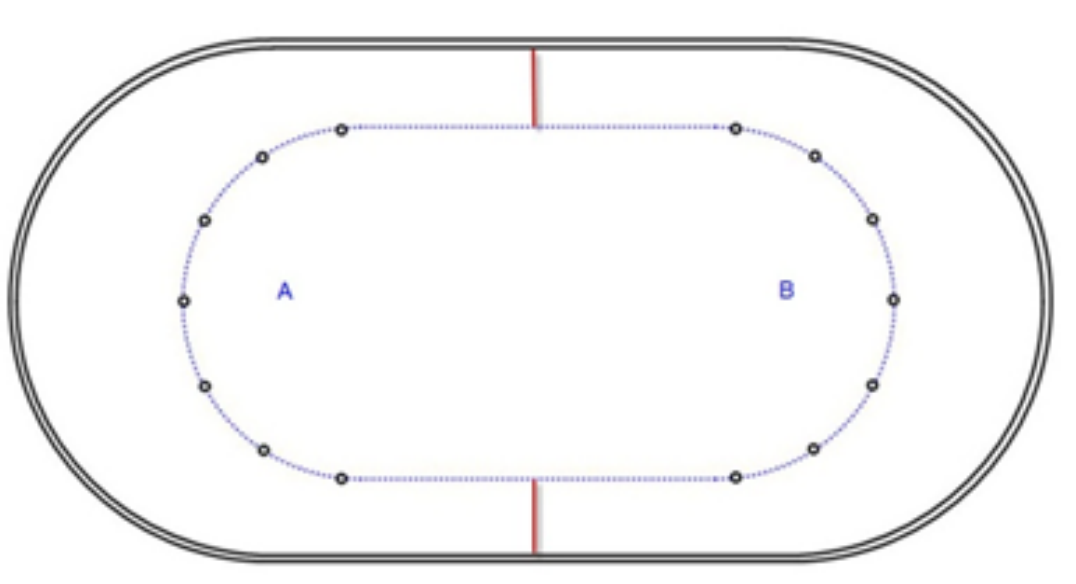
Conseils aux entraîneurs :

- Créer des signaux pour que les patineurs se donnent des indications entre eux lors de la course.
- Employer diverses stratégies pour gérer le rythme de la course en utilisant le temps par tour de piste et les temps intermédiaires pour mesurer la capacité des athlètes et mettre au point des stratégies spécifiques de course.
- S'assurer que les patineurs se sentent à l'aise quand ils patinent au milieu d'un peloton nombreux et changer régulièrement les positions lors de l'entraînement.
- Établir divers tracés en fonction des différents objectifs du patineur pour cette course.
- Montrer aux patineurs à initier une attaque à partir de l'avant et de l'intérieur du peloton.

APPENDICE F – MEILLEURES PRATIQUES POUR LE 200M - POURSUITE

Course de 200m - poursuite

1. Utiliser uniquement les trois pistes centrales.
2. Quand les patineurs arrivent sur la glace, ils doivent se rapporter à l'arbitre à la ligne bleue au centre de la patinoire (les patineurs seraient derrière la ligne de départ). Quand ils terminent, ils se rapportent à l'arbitre situé de l'autre côté du centre de la glace). Ces endroits gardent les patineurs à l'écart des lignes de départ et d'arrivée et loin des trois autres arbitres.



3. Un haut-parleur placé au centre ou à chaque côté de la glace permettra aux patineurs d'entendre le signal de départ en même temps.
4. Trois chronométreurs se placeront de chaque côté de la patinoire et se verront assigner le patineur de leur côté. L'un des trois sera désigné le chronométreur en chef.
5. Deux juges de lignes et un secrétaire seront recrutés pour aider pour la communication des temps et des positions à l'annonceur. Un sera situé du côté éloigné de la patinoire à côté des chronométreurs.
6. Dès que le temps officiel est enregistré du côté de la patinoire en face de l'annonceur, il doit être transmis au juge de ligne qui doit envoyer le temps au secrétaire du côté éloigné de la patinoire et ensuite à l'annonceur.
7. Le deuxième juge de ligne recevra aussi le temps officiel des chronométreurs et le transmettra au secrétaire.
8. Le secrétaire doit enregistrer les deux temps et les transmettre à l'annonceur ainsi que la position à laquelle chaque patineur se situe et le temps que les autres patineurs doivent maintenant réussir pour passer en première place.
9. Après que les derniers patineurs auront concouru, le secrétaire donnera à l'annonceur le classement final pour qu'il soit annoncé avant que les patineurs quittent la glace.

APPENDICE G – MEILLEURES PRATIQUES POUR LE DÉPART EN GROUPE 3000M ET 5000M

1. La piste de compétition est conçue sans couloirs de course séparés. La piste peut avoir un couloir d'échauffement.
2. Le départ a lieu au milieu de la ligne droite d'arrivée (à la ligne d'arrivée 1000m des pistes standards). Les patineurs se placent en rangées pour le départ avec un maximum de 6 patineurs dans chaque rangée et 1m d'espace entre chacune des rangées.
3. Les positions de départ sont déterminées selon le classement des patineurs au 500m style olympique pour les événements 3000m départ en groupe et les temps du 3000m pour le 5000m.
4. Quand tous les patineurs se sont alignés pour le départ, l'Officiel de départ procède au « Prêt » et tire un coup de feu. Les patineurs qui font un mauvais départ seront disqualifiés.
5. Il n'est pas permis d'accélérer pendant le premier tour de patin afin d'obtenir une meilleure position. Toute rupture de ce règlement amènera à la disqualification. Au cas où il y a une chute au premier tour de la course impliquant un grand nombre de patineurs, la course devra être arrêtée par un coup de sifflet ou un coup de feu provenant de l'officiel de départ, et la course devra être reprise immédiatement après. Quand un tour est complété, un son distinct (par exemple un coup de feu émis par l'officiel de départ) doit être effectué. À partir de ce moment, les patineurs ont la permission d'accélérer afin d'obtenir une meilleure position.
6. Le pointage de tour sera effectué tel que indiqué dans le règlement ISU 219. Le premier tour (sans accélérations) fait partie de la distance à parcourir.
7. La fin de la course a lieu à la ligne droite d'arrivée (pour le 500m).
8. À la discrétion de l'arbitre, les patineurs qui se font dépassés doivent abandonner la course.